



PISTOLET À COLLE PNKP 105 B1

FR BE

PISTOLET À COLLE

Traduction des instructions d'origine

DE AT CH

HEISSKLEBPISTOLE

Originalbetriebsanleitung



FR BE

Avant de lire le mode d'emploi, ouvrez la page contenant les illustrations et familiarisez-vous ensuite avec toutes les fonctions de l'appareil.

DE AT CH

Klappen Sie vor dem Lesen die Seite mit den Abbildungen aus und machen Sie sich anschließend mit allen Funktionen des Gerätes vertraut.

FR/BE	Traduction des instructions d'origine	Page	1
DE/AT/CH	Originalbetriebsanleitung	Seite	17

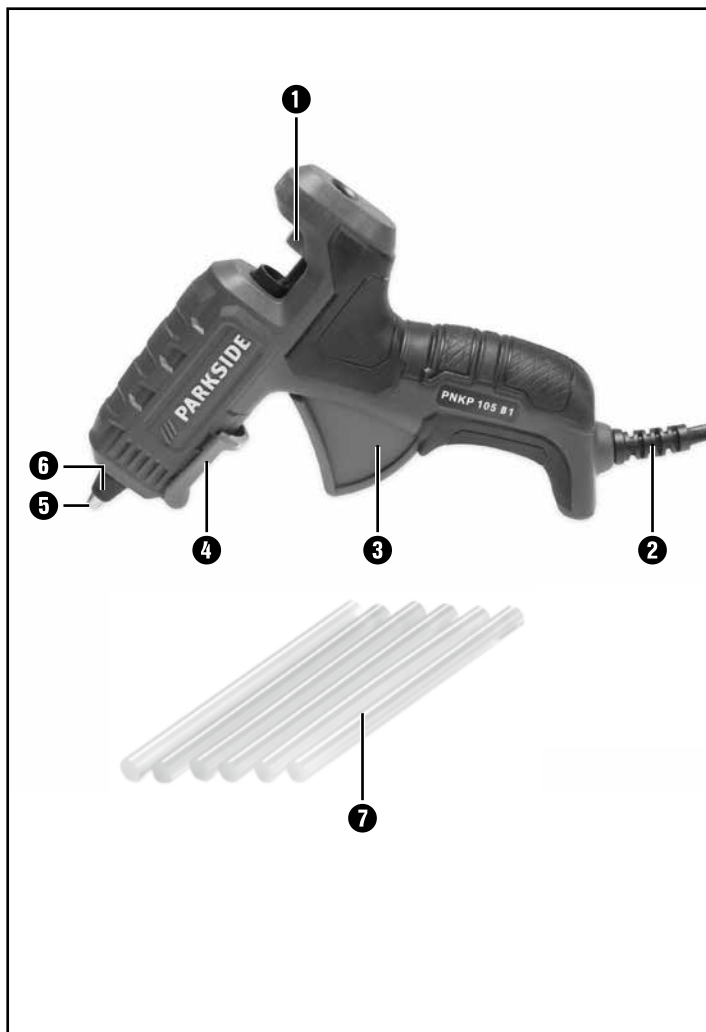


Table des matières

Introduction	2
Utilisation conforme à l'usage prévu	2
Équipement	3
Matériel livré	3
Caractéristiques techniques	3
Consignes de sécurité générales pour les appareils électriques destinés à un usage domestique	4
Consignes de sécurité complémentaires pour pistolets à colle chaude	5
Accessoires/équipements supplémentaires d'origine	6
Mise en service	6
Entretien et nettoyage	7
Mise au rebut	8
Mise au rebut de l'appareil	8
Garantie de Kompernass Handels GmbH	9
Service après-vente	14
Importateur	14
Traduction de la déclaration de conformité originale	15

PISTOLET À COLLE PNKP 105 B1

Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvel appareil. Vous venez ainsi d'opter pour un produit de grande qualité. Le mode d'emploi fait partie de ce produit. Il contient des remarques importantes concernant la sécurité, l'usage et la mise au rebut. Avant d'utiliser le produit, veuillez vous familiariser avec toutes les consignes d'utilisation et de sécurité. N'utilisez le produit que conformément aux consignes et pour les domaines d'utilisation prévus. Si vous cédez le produit à un tiers, remettez-lui également tous les documents.

Utilisation conforme à l'usage prévu

L'appareil est spécialement adapté à une multitude d'applications de loisirs créatifs pour coller des matières sensibles à la chaleur, comme par exemple le papier, les fleurs, le bois, le carton, les emballages, le plastique, le cuir, la céramique, le verre et le tissu. Le matériau à coller doit être propre, sec et exempt de graisse. Toute utilisation autre ou modification de l'appareil est considérée comme non conforme et s'accompagne de risques d'accident non négligeables. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme à l'usage prévu. L'appareil n'est pas conçu pour un usage professionnel.

Équipement

- ❶ Canal d'avancée
- ❷ Cordon d'alimentation
- ❸ Gâchette
- ❹ Pied
- ❺ Buse
- ❻ Gaine de protection thermique de la buse
- ❼ Bâtons de colle

Matériel livré

1 pistolet à colle PNKP 105 B1

1 pied

6 bâtons de colle

1 mode d'emploi

Caractéristiques techniques

Tension nominale	230 V ~, 50 Hz (courant alternatif)
Puissance nominale absorbée	5 W (pour une mise en service de 20 W)
Température de service	105–140 °C
Temps de chauffe	env. 5 min.
Classe de protection	II /  (double isolation)
Pour les bâtons de colle	Ø 7 mm par ex. PARKSIDE PNKPZ 3 B2

Consignes de sécurité générales pour les appareils électriques destinés à un usage domestique

⚠ ATTENTION !

- Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou disposant de peu d'expérience et/ou de connaissances, à condition qu'ils soient surveillés ou qu'ils aient été initiés à l'utilisation sécurisée de l'appareil et qu'ils aient compris les dangers en résultant. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance utilisateur ne doivent pas être réalisés par des enfants s'ils ne sont pas surveillés.
- Si le cordon d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter tout risque.

Consignes de sécurité complémentaires pour pistolets à colle chaude

- Les enfants doivent être surveillés afin d'éviter qu'ils ne jouent avec l'appareil.
- **ATTENTION !** Cet appareil doit être posé sur son étrier ④ lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Maintenez l'appareil à l'abri de la pluie et de l'humidité. La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil augmentera le risque de choc électrique.
- Ne pas utiliser le cordon à des fins autres que celles prévues (par exemple pour transporter l'appareil, le suspendre, ou en tirant le cordon pour débrancher la fiche de la prise secteur). Maintenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile, d'arêtes vives.
Si le cordon secteur est endommagé ou sectionné durant le travail, ne pas le toucher, mais débrancher immédiatement la fiche secteur. Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
- Appareil à utiliser uniquement dans des locaux fermés.
- Si les pauses de travail dépassent 30 minutes, débrancher la fiche secteur.
- Après avoir utilisé l'appareil et avant de le ranger, le laisser entièrement refroidir.
- Ne traitez jamais de matériaux contenant de l'amiante.
- Évitez tout risque de blessure et d'incendie ainsi que des risques pour la santé : **RISQUE DE BRÛLURE !** La température de la colle et de la buse dépasse les 105 °C. Ne touchez ni la buse ni la colle. Ne laissez pas entrer la colle chaude en contact avec des personnes ou des animaux. En cas de contact cutané, maintenir immédiatement l'endroit concerné quelques minutes sous un jet d'eau froide. N'essayez pas de retirer la colle de la peau.
- Toujours acheminer le cordon secteur de l'appareil vers l'arrière.

Accessoires/équipements supplémentaires d'origine

- ◆ Utilisez uniquement les accessoires et équipements supplémentaires spécifiés dans le mode d'emploi ou dont le logement est compatible avec l'appareil.

Mise en service

Préparer les surfaces de collage

- Ne pas utiliser de solvant liquide combustible pour nettoyer les surfaces de collage.
- La température ambiante et celle des matériaux à coller ne doivent être ni inférieures à +5 °C ni supérieures à +50 °C.
- Les surfaces de collage doivent être propres, sèches et exemptes de graisse.
- ◆ Rendez les surfaces lisses rugueuses avant le collage.
- ◆ Réchauffez les matériaux à refroidissement rapide comme par ex. l'acier pour une meilleure adhérence.
 1. Rabattez le pied ④ vers l'avant. Posez l'appareil.
 2. Glissez un bâton de colle ⑦ dans le canal d'avancée ①.
 3. Faites chauffer l'appareil pendant env. 5 minutes.
L'appareil est maintenant prêt à être utilisé.

Préparer les surfaces de collage

- ◆ Appuyez sur la gâchette ❸ pour réguler le flux de colle en fonction des besoins.
 1. Appliquez la colle sous forme de points. Sur les matériaux flexibles, tels que les textiles, appliquez la colle par lignes en zigzag.
 2. Après l'application de la colle, appuyez immédiatement pendant 30 secondes environ sur les deux pièces à coller. La surface collée peut être utilisée au bout de 5 minutes environ.
 3. Durant les pauses de travail, posez le pistolet à colle sur le pied ❹.

Éteindre l'appareil

- ◆ Débranchez la fiche secteur de la prise.



La température de la buse ❺ dépasse 140 °C.

Entretien et nettoyage



AVERTISSEMENT ! Retirez la fiche de la prise avant tous travaux de nettoyage !

- Le pistolet à colle à basse température ne nécessite aucune maintenance.
- Conservez toujours l'appareil propre et sec.
- Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil. Utilisez un chiffon pour nettoyer le boîtier. N'utilisez jamais d'essence, de solvant ou de nettoyant qui attaquent le plastique.

Mise au rebut

Mise au rebut de l'appareil



L'emballage est constitué de matériaux écologiques que vous pouvez recycler par le biais des services de recyclage locaux.



Ne jetez pas les appareils électriques dans les ordures ménagères !

Conformément à la Directive européenne 2012/19/EU, les appareils électroniques usagés doivent être collectés séparément et valorisés dans le respect de l'environnement.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou des services de votre commune pour connaître les possibilités de mise au rebut de votre appareil usagé.



Recyclez l'emballage d'une manière respectueuse de l'environnement. Observez le marquage sur les différents matériaux d'emballage et triez-les séparément si nécessaire. Les matériaux d'emballage sont repérés par des abréviations (a) et des numéros (b) qui ont la signification suivante : 1-7 : Plastiques, 20-22 : Papier et carton, 80-98 : Matériaux composites.



Renseignez-vous auprès de votre commune ou des services administratifs de votre ville pour connaître les possibilités de recyclage du produit usagé.



Le produit recyclable doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recycle.

Garantie de Kompernass Handels GmbH

Chère cliente, cher client,

Cet appareil est garanti 3 ans à partir de la date d'achat. Si ce produit venait à présenter des vices, vous disposez de droits légaux face au vendeur de ce produit. Vos droits légaux ne sont pas restreints par notre garantie présentée ci-dessous.

Conditions de garantie

La période de garantie débute à la date d'achat. Veuillez bien conserver le ticket de caisse. Celui-ci servira de preuve d'achat.

Si dans un délai de trois ans suivant la date d'achat de ce produit, un vice de matériel ou de fabrication venait à apparaître, le produit sera réparé, remplacé gratuitement par nos soins ou le prix d'achat remboursé, selon notre choix. Cette prestation sous garantie nécessite, dans le délai de trois ans, la présentation de l'appareil défectueux et du justificatif d'achat (ticket de caisse) ainsi que la description brève du vice et du moment de son apparition.

Si le vice est couvert par notre garantie, vous recevrez le produit réparé ou un nouveau produit en retour. Aucune nouvelle période de garantie ne débute avec la réparation ou l'échange du produit.

Période de garantie et réclamation légale pour vices cachés

L'exercice de la garantie ne prolonge pas la période de garantie.

Cette disposition s'applique également aux pièces remplacées ou réparées. Les dommages et vices éventuellement déjà présents à l'achat doivent être signalés immédiatement après le déballage.

Toute réparation survenant après la période sous garantie fera l'objet d'une facturation.

Étendue de la garantie

L'appareil a été fabriqué avec soin conformément à des directives de qualité strictes et consciencieusement contrôlé avant sa livraison.

La prestation de la garantie s'applique aux vices de matériel et de fabrication. Cette garantie ne s'étend pas aux pièces du produit qui sont exposées à une usure normale et peuvent de ce fait être considérées comme pièces d'usure, ni aux détériorations de pièces fragiles, par ex. interrupteurs ou pièces en verre.

Cette garantie devient caduque si le produit est détérioré, utilisé ou entretenu de manière non conforme. Toutes les instructions listées dans le manuel d'utilisation doivent être exactement respectées pour une utilisation conforme du produit. Des buts d'utilisation et actions qui sont déconseillés dans le manuel d'utilisation, ou dont vous êtes avertis doivent également être évités.

Le produit est uniquement destiné à un usage privé et ne convient pas à un usage professionnel. La garantie est annulée en cas d'entretien incorrect et inapproprié, d'usage de la force et en cas d'intervention non réalisée par notre centre de service après-vente agréé.

La période de garantie ne s'applique pas dans les cas suivants

- usure normale de la capacité de l'accu
- utilisation commerciale du produit
- détérioration ou modification du produit par le client
- non-respect des consignes de sécurité et de maintenance, erreur d'utilisation
- dommages causés par des événements élémentaires

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

Procédure en cas de garantie

Afin de garantir un traitement rapide de votre demande, veuillez suivre les indications suivantes :

- Veuillez avoir à portée de main pour toutes questions le ticket de caisse et la référence article (par ex. IAN 12345) en tant que justificatif de votre achat.
- Vous trouverez la référence sur la plaque signalétique sur le produit, une gravure sur le produit, sur la page de garde du mode d'emploi (en bas à gauche) ou sur l'autocollant au dos ou sur le dessous du produit.
- Si des erreurs de fonctionnement ou d'autres vices venaient à apparaître, veuillez d'abord contacter le département service clientèle cité ci-dessous par **téléphone** ou par **e-mail**.
- Vous pouvez ensuite retourner un produit enregistré comme étant défectueux en joignant le ticket de caisse et en indiquant en quoi consiste le vice et quand il est survenu, sans devoir l'affranchir à l'adresse de service après-vente communiquée.



Sur www.lidl-service.com, vous pourrez télécharger ce mode d'emploi et de nombreux autres manuels, vidéos produit et logiciels d'installation.

Grâce à ce code QR, vous arriverez directement sur le site Lidl service après-vente (www.lidl-service.com) et vous pourrez ouvrir votre mode d'emploi en saisissant votre référence (IAN) 346064_2004.

Service après-vente

FR Service France

Tel.: 0800 919270

E-Mail: kompernass@lidl.fr

BE Service Belgique

Tel.: 070 270 171 (0,15 EUR/Min.)

E-Mail: kompernass@lidl.be

IAN 346064_2004

Importateur

Veuillez tenir compte du fait que l'adresse suivante n'est pas une adresse de service après-vente. Veuillez d'abord contacter le service mentionné.

KOMPERNASS HANDELS GMBH

BURGSTRASSE 21

44867 BOCHUM

ALLEMAGNE

www.kompernass.com

Traduction de la déclaration de conformité originale

Nous soussignés, KOMPERNASS HANDELS GMBH, responsable du document : M. Semi Uguzlu, BURGSTR. 21, 44867 BOCHUM, Allemagne, déclarons par la présente que ce produit est en conformité avec les normes, documents normatifs et directives CE suivants :

Directive européenne sur les basses tensions
(2014/35/EU)

Compatibilité électromagnétique
(2014/30/EU)

Directive RoHS
(2011/65/EU)*

* La seule responsabilité pour l'établissement de cette déclaration de conformité incombe au fabricant. L'objet de la déclaration décrit ci-dessus répond aux prescriptions de la directive 2011/65/EU du Parlement européen et du Conseil en date du 8 juin 2011 visant la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques.

Normes harmonisées appliquées

EN 60335-2-45:2002/A2:2012

EN 60335-1:2012/A13:2017

EN 62233:2008

EN 55014-1:2017

EN 55014-2:2015

EN 61000-3-2:2014

EN 61000-3-3:2013

EN 50581:2012

Désignation du modèle de la machine

Pistolet à colle PNKP 105 B1

Année de fabrication : 09-2020

Numéro de série : IAN 346064_2004

Bochum, 14.08/2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Semi Uguzlu', is positioned to the left of a large, bold, black 'CE' mark.

Semi Uguzlu

- Responsable qualité -

Sous réserve de modifications techniques à des fins de perfectionnement.

Inhaltsverzeichnis

Einleitung	18
Bestimmungsgemäßer Gebrauch	18
Ausstattung	19
Lieferumfang	19
Technische Daten	19
Allgemeine Sicherheitshinweise für elektrische Geräte für den Hausgebrauch	20
Ergänzende Sicherheitshinweise für Heißklebepistole	21
Originalzubehör/-zusatzgeräte	22
Inbetriebnahme	22
Wartung und Reinigung	23
Entsorgung	24
Gerät entsorgen	24
Garantie der Kompernaß Handels GmbH	25
Service	28
Importeur	28
Original-Konformitätserklärung	29

HEISSKLEBEPISTOLE PNKP 105 B1

Einleitung

Wir beglückwünschen Sie zum Kauf Ihres neuen Gerätes. Sie haben sich damit für ein hochwertiges Produkt entschieden. Die Bedienungsanleitung ist Teil dieses Produkts. Sie enthält wichtige Hinweise für Sicherheit, Gebrauch und Entsorgung. Machen Sie sich vor der Benutzung des Produkts mit allen Bedien- und Sicherheitshinweisen vertraut. Benutzen Sie das Produkt nur wie beschrieben und für die angegebenen Einsatzbereiche. Händigen Sie alle Unterlagen bei Weitergabe des Produkts an Dritte mit aus.

Bestimmungsgemäßer Gebrauch

Das Gerät ist speziell für eine Vielzahl von kreativen Hobbyanwendungen zum Verkleben von hitzeempfindlichen Materialien wie Papier, Blumen, Holz, Karton, Verpackungen, Kunststoff, Leder, Keramik, Glas und Gewebe geeignet. Das zu klebende Material muss sauber, trocken und fettfrei sein. Jede andere Verwendung oder Veränderung des Gerätes gilt als nicht bestimmungsgemäß und birgt erhebliche Unfallgefahren. Für aus bestimmungswidriger Verwendung entstandene Schäden übernimmt der Hersteller keine Haftung. Das Gerät ist nicht für den gewerblichen Einsatz bestimmt.

Ausstattung

- ❶ Vorschubkanal
- ❷ Netzkabel
- ❸ Vorschubbügel
- ❹ Aufstellbügel
- ❺ Düse
- ❻ Hitzeschutzmantel der Düse
- ❼ Klebestifte

Lieferumfang

- 1 Heissklebepistole PNKP 105 B1
- 1 Aufstellbügel
- 6 Klebestifte
- 1 Bedienungsanleitung

Technische Daten

Bemessungsspannung	230 V ~, 50 Hz (Wechselstrom)
Bemessungsaufnahme	5 W (bei Inbetriebnahme 20 W)
Betriebstemperatur	105–140 °C
Aufheizzeit	ca. 5 Min.
Schutzklasse	II/□ (Doppelisolierung)
Für Klebestifte	Ø 7 mm z. B. PARKSIDE PNKPZ 3 B2

Allgemeine Sicherheitshinweise für elektrische Geräte für den Hausgebrauch

⚠ ACHTUNG!

- ▶ Lesen Sie alle Sicherheitshinweise und Anweisungen. Versäumnisse bei der Einhaltung der Sicherheitshinweise und Anweisungen können elektrischen Schlag, Brand und/oder schwere Verletzungen verursachen.

Bewahren Sie alle Sicherheitshinweise und Anweisungen für die Zukunft auf.

- Dieses Gerät kann von Kindern ab 8 Jahren und darüber sowie von Personen mit verringerten physischen, sensorischen oder mentalen Fähigkeiten oder Mangel an Erfahrung und Wissen benutzt werden, wenn sie beaufsichtigt oder bezüglich des sicheren Gebrauchs des Gerätes unterwiesen wurden und die daraus resultierenden Gefahren verstehen. Kinder dürfen nicht mit dem Gerät spielen. Reinigung und Benutzer-Wartung dürfen nicht von Kindern ohne Beaufsichtigung durchgeführt werden.
- Wenn die Netzanschlussleitung dieses Gerätes beschädigt wird, muss sie durch den Hersteller oder seinen Kundendienst oder eine ähnlich qualifizierte Person ersetzt werden, um Gefährdungen zu vermeiden.

Ergänzende Sicherheitshinweise für Heißklebepistole

- Kinder sollten beaufsichtigt werden, um sicher zu stellen, dass sie nicht mit dem Gerät spielen.
- **ACHTUNG!** Dieses Gerät muss auf seinen Aufstellbügel **4** aufgelegt werden, wenn es nicht in Gebrauch ist.
- Halten Sie das Gerät von Regen oder Nässe fern. Das Eindringen von Wasser in ein Elektrogerät erhöht das Risiko eines elektrischen Schlages.
- Zweckenfremden Sie das Kabel nicht um das Gerät zu tragen, aufzuhängen oder um den Stecker aus der Steckdose zu ziehen. Halten Sie das Kabel fern von Hitze, Öl, scharfen Kanten. Wird bei der Arbeit das Netzkabel beschädigt, oder durchtrennt, Kabel nicht berühren, sondern sofort den Netzstecker ziehen. Beschädigte oder verwickelte Kabel erhöhen das Risiko eines elektrischen Schlages.
- Nur zur Verwendung in geschlossenen Räumen.
- Bei Arbeitspausen von mehr als 30 Minuten, den Netzstecker ziehen.
- Das Gerät nach Gebrauch und vor der Aufbewahrung, komplett abkühlen lassen.
- Bearbeiten Sie kein asbesthaltiges Material.
- Vermeiden Sie Verletzungs- und Brandgefahr sowie Gesundheitsgefährdungen: **VERBRENNUNGSGEFAHR!** Der Kleber und die Düse werden über 105 °C heiß. Fassen Sie die Düse oder den Kleber nicht an. Lassen Sie den heißen Kleber nicht auf Personen oder Tiere gelangen. Bei Hautkontakt sofort die Stelle einige Minuten unter einen kalten Wasserstrahl halten. Versuchen Sie nicht den Klebstoff von der Haut zu entfernen.
- Führen Sie das Netzkabel immer nach hinten vom Gerät weg.

Originalzubehör/-zusatzgeräte

- ◆ Benutzen Sie nur Zubehör und Zusatzgeräte, die in der Bedienungsanleitung angegeben sind bzw. deren Aufnahme mit dem Gerät kompatibel ist.

Inbetriebnahme

Klebestellen vorbereiten

- Verwenden Sie keine brennbaren Lösungsmittel zum Reinigen der Klebestellen.
- Die Umgebungstemperatur und die zu klebenden Materialien dürfen nicht kälter als +5 °C und nicht wärmer als +50 °C sein.
- Klebestellen müssen sauber, trocken und fettfrei sein.
- ◆ Rauen Sie glatte Oberflächen vor dem Kleben an.
- ◆ Wärmen Sie schnell abkühlende Materialien wie z. B. Stahl zur besseren Klebhaftung etwas an.
 1. Klappen Sie den Aufstellbügel **4** vor. Stellen Sie das Gerät ab.
 2. Schieben Sie einen Klebestift **7** in den Vorschubkanal **1**.
 3. Lassen Sie das Gerät ca. 5 Minuten aufheizen.
Das Gerät ist nun betriebsbereit.

Klebestellen bearbeiten

- ◆ Drücken Sie den Vorschubbügel ❸, um den Fluss des Klebers den Anforderungen entsprechend zu regulieren.
 1. Tragen Sie den Kleber punktförmig auf. Tragen Sie bei flexiblen Materialien wie z.B. Textilien den Kleber in Zickzacklinien auf.
 2. Drücken Sie die beiden zu verklebenden Werkstücke nach dem Auftragen des Klebers sofort für ca. 30 Sekunden zusammen. Die Klebestelle ist nach ca. 5 Minuten belastbar.
 3. Stellen Sie die Klebepistole während Arbeitsunterbrechungen auf dem Aufstellbügel ❹ ab.

Gerät ausschalten

- ◆ Ziehen Sie den Netzstecker aus der Steckdose.



Die Düse ❺ wird über 140 °C heiß.

Wartung und Reinigung



WARNUNG! Ziehen Sie vor allen Reinigungsarbeiten den Netzstecker aus der Steckdose!

- Die Heißklebepistole ist wartungsfrei.
- Halten Sie das Gerät stets sauber und trocken.
- Es dürfen keine Flüssigkeiten in das Innere des Gerätes gelangen. Verwenden Sie zum Reinigen des Gehäuses ein Tuch. Verwenden Sie niemals Benzin, Lösungsmittel oder Reiniger, die Kunststoff angreifen.

Entsorgung

Gerät entsorgen



Die Verpackung besteht aus umweltfreundlichen Materialien, die Sie über die örtlichen Recyclingstellen entsorgen können.



Werfen Sie Elektrowerkzeuge nicht in den Hausmüll!

Gemäß Europäischer Richtlinie 2012/19/EU müssen verbrauchte Elektrogeräte getrennt gesammelt und einer umweltgerechten Wiederverwertung zugeführt werden.

Möglichkeiten zur Entsorgung des ausgedienten Gerätes erfahren Sie bei Ihrer Gemeinde- oder Stadtverwaltung.



Entsorgen Sie die Verpackung umweltgerecht. Beachten Sie die Kennzeichnung auf den verschiedenen Verpackungsmaterialien und trennen Sie diese gegebenenfalls gesondert. Die Verpackungsmaterialien sind gekennzeichnet mit Abkürzungen (a) und Ziffern (b) mit folgender Bedeutung: 1–7: Kunststoffe, 20–22: Papier und Pappe, 80–98: Verbundstoffe.



Möglichkeiten zur Entsorgung des ausgedienten Produkts erfahren Sie bei Ihrer Gemeinde- oder Stadtverwaltung.



Das Produkt ist recycelbar, unterliegt einer erweiterten Herstellerverantwortung und wird getrennt gesammelt.

Garantie der Kompernaß Handels GmbH

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

Sie erhalten auf dieses Gerät 3 Jahre Garantie ab Kaufdatum. Im Falle von Mängeln dieses Produkts stehen Ihnen gegen den Verkäufer des Produkts gesetzliche Rechte zu. Diese gesetzlichen Rechte werden durch unsere im Folgenden dargestellte Garantie nicht eingeschränkt.

Garantiebedingungen

Die Garantiefrist beginnt mit dem Kaufdatum. Bitte bewahren Sie den Kassenbon gut auf. Dieser wird als Nachweis für den Kauf benötigt.

Tritt innerhalb von drei Jahren ab dem Kaufdatum dieses Produkts ein Material- oder Fabrikationsfehler auf, wird das Produkt von uns – nach unserer Wahl – für Sie kostenlos repariert, ersetzt oder der Kaufpreis erstattet. Diese Garantieleistung setzt voraus, dass innerhalb der Dreijahresfrist das defekte Gerät und der Kaufbeleg (Kassenbon) vorgelegt und schriftlich kurz beschrieben wird, worin der Mangel besteht und wann er aufgetreten ist.

Wenn der Defekt von unserer Garantie gedeckt ist, erhalten Sie das reparierte oder ein neues Produkt zurück. Mit Reparatur oder Austausch des Produkts beginnt kein neuer Garantiezeitraum.

Garantiezeit und gesetzliche Mängelansprüche

Die Garantiezeit wird durch die Gewährleistung nicht verlängert. Dies gilt auch für ersetzte und reparierte Teile. Eventuell schon beim Kauf vorhandene Schäden und Mängel müssen sofort nach dem Auspacken gemeldet werden. Nach Ablauf der Garantiezeit anfallende Reparaturen sind kostenpflichtig.

Garantieumfang

Das Gerät wurde nach strengen Qualitätsrichtlinien sorgfältig produziert und vor Auslieferung gewissenhaft geprüft.

Die Garantieleistung gilt für Material- oder Fabrikationsfehler. Diese Garantie erstreckt sich nicht auf Produktteile, die normaler Abnutzung ausgesetzt sind und daher als Verschleißteile angesehen werden können oder für Beschädigungen an zerbrechlichen Teilen, z. B. Schalter oder Teile, die aus Glas gefertigt sind.

Diese Garantie verfällt, wenn das Produkt beschädigt, nicht sachgemäß benutzt oder gewartet wurde. Für eine sachgemäße Benutzung des Produkts sind alle in der Bedienungsanleitung aufgeführten Anweisungen genau einzuhalten. Verwendungszwecke und Handlungen, von denen in der Bedienungsanleitung abgeraten oder vor denen gewarnt wird, sind unbedingt zu vermeiden.

Das Produkt ist nur für den privaten und nicht für den gewerblichen Gebrauch bestimmt. Bei missbräuchlicher und unsachgemäßer Behandlung, Gewaltanwendung und bei Eingriffen, die nicht von unserer autorisierten Serviceniederlassung vorgenommen wurden, erlischt die Garantie.

Garantiezeit gilt nicht bei

- normaler Abnutzung der Akkukapazität
- gewerblichen Gebrauch des Produktes
- Beschädigung oder Veränderung des Produktes durch den Kunden
- Missachtung der Sicherheits- und Wartungsvorschriften, Bedienungsfehler
- Schäden durch Elementarereignisse

Abwicklung im Garantiefall

Um eine schnelle Bearbeitung Ihres Anliegens zu gewährleisten, folgen Sie bitte den folgenden Hinweisen:

- Bitte halten Sie für alle Anfragen den Kassenbon und die Artikelnummer (z. B. IAN 123456) als Nachweis für den Kauf bereit.
- Die Artikelnummer entnehmen Sie bitte dem Typenschild am Produkt, einer Gravur am Produkt, dem Titelblatt der Bedienungsanleitung (unten links) oder dem Aufkleber auf der Rück- oder Unterseite des Produktes.
- Sollten Funktionsfehler oder sonstige Mängel auftreten, kontaktieren Sie zunächst die nachfolgend benannte Serviceabteilung **telefonisch** oder per **E-Mail**.
- Ein als defekt erfasstes Produkt können Sie dann unter Beifügung des Kaufbelegs (Kassenbon) und der Angabe, worin der Mangel besteht und wann er aufgetreten ist, für Sie portofrei an die Ihnen mitgeteilte Serviceanschrift übersenden.



Auf www.lidl-service.com können Sie diese und viele weitere Handbücher, Produktvideos und Installationssoftware herunterladen.

Mit diesem QR-Code gelangen Sie direkt auf die Lidl-Service-Seite (www.lidl-service.com) und können mittels der Eingabe der Artikelnummer (IAN) 346064_2004 Ihre Bedienungsanleitung öffnen.

Service

DE Service Deutschland

Tel.: 0800 5435 111

(kostenfrei aus dem dt. Festnetz/Mobilfunknetz)

E-Mail: kompernass@lidl.de

AT Service Österreich

Tel.: 0820 201 222 (0,15 EUR/Min.)

E-Mail: kompernass@lidl.at

CH Service Schweiz

Tel.: 0842 665566 (0,08 CHF/Min.,

Mobilfunk max. 0,40 CHF/Min.)

E-Mail: kompernass@lidl.ch

IAN 346064_2004

Importeur

Bitte beachten Sie, dass die folgende Anschrift keine Serviceanschrift ist. Kontaktieren Sie zunächst die benannte Servicestelle.

KOMPERNASS HANDELS GMBH

BURGSTRASSE 21

44867 BOCHUM

GERMANY

www.kompernass.com

Original-Konformitätserklärung

Wir, KOMPERNASS HANDELS GMBH, Dokumentenverantwortlicher: Herr Semi Uguzlu, BURGSTR. 21, 44867 BOCHUM, Deutschland, erklären hiermit, dass dieses Produkt mit den folgenden Normen, normativen Dokumenten und EG-Richtlinien übereinstimmt:

EG-Niederspannungsrichtlinie

(2014/35/EU)

Elektromagnetische Verträglichkeit

(2014/30/EU)

RoHS Richtlinie

(2011/65/EU)*

* Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die Vorschriften der Richtlinie 2011/65/EU des Europäischen Parlaments und des Rates vom 8. Juni 2011 zur Beschränkung der Verwendung bestimmter gefährlicher Stoffe in Elektro- und Elektronikgeräten.

Angewandte harmonisierte Normen

EN 60335-2-45:2002/A2:2012

EN 60335-1:2012/A13:2017

EN 62233:2008

EN 55014-1:2017

EN 55014-2:2015

EN 61000-3-2:2014

EN 61000-3-3:2013

EN 50581:2012

Typbezeichnung der Maschine

Heissklebepistole PNKP 105 B1

Herstellungsjahr: 09-2020

Seriennummer: IAN 346064_2004

Bochum, 14.08.2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Semi Uguzlu', is written over a large, bold, black 'CE' mark.

Semi Uguzlu

- Qualitätsmanager -

Technische Änderungen im Sinne der Weiterentwicklung sind vorbehalten.



KOMPERNASS HANDELS GMBH

BURGSTRASSE 21

44867 BOCHUM

GERMANY

www.kompernass.com

Version des informations · Stand der Informationen:

09 / 2020 · Ident.-No.: PNKP105B1-082020-1

IAN 346064_2004